

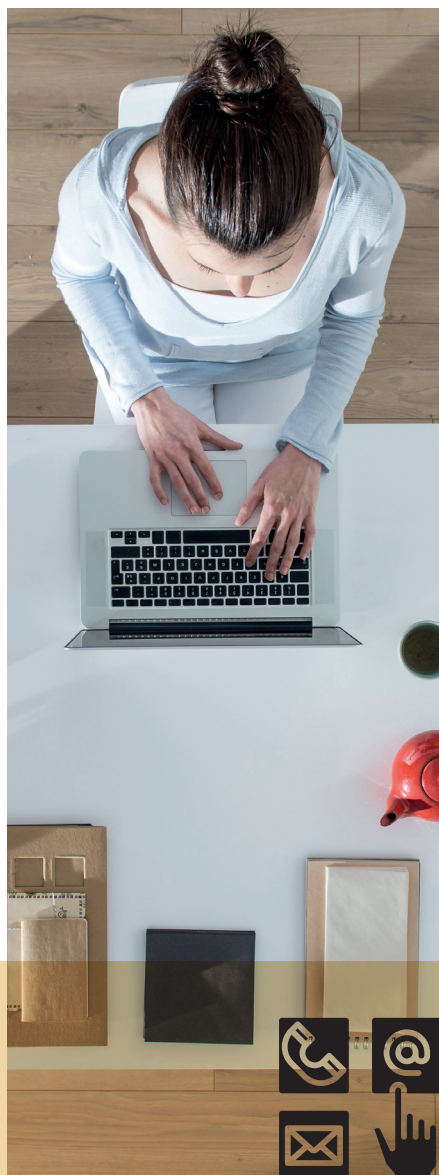


ACCESSION

L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Une nouvelle activité iSelection au service de vos clients

iSelection, leader national de la commercialisation de produits immobiliers d'investissement renforce son panel de services auprès de ses partenaires bancaires en proposant une nouvelle activité : l'accession à la propriété, afin de répondre aux attentes des clients.



Une large gamme de logements neufs au national

en partenariat avec les grands acteurs de la promotion immobilière.

Un maillage commercial local renforcé

et un suivi de proximité aux côtés des conseillers bancaires.

Un accompagnement client fort

à toutes les étapes de l'acquisition.



Étude du projet



Réservation : signature papier ou électronique



Suivi du dossier par un service back-office dédié en relation avec l'agence bancaire et le notaire jusqu'à l'acte



Livraison : notre service relation client reste à l'écoute

Pour prendre un rendez-vous

0800 00 30 20

Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h.

plateforme@iselection.fr

iSelection
L'IMMOBILIER PATRIMONIAL



POURQUOI CONFIER

un client appétent à iSelection ?

Un moyen d'**activer le portefeuille clients**, les fidéliser par le crédit, développer le PNB et de bancariser les clients.

Une opportunité pour **se différencier de la concurrence** & de valoriser la relation avec les clients.

Être utile en faisant bénéficier le client de taux attractifs.

Accompagner les clients dans leurs projets de vie.

Capter **une clientèle jeune et à flux**.

Assurer **une relation commerciale basée sur le service** et non centrée sur la négociation du taux.



4 BONNES RAISONS D'ACHETER UN LOGEMENT NEUF avec iSelection

1° | Bénéficier d'un bien sans travaux, avec de solides garanties légales

- Garantie financière d'achèvement / Garantie des vices apparents
- Garantie de parfait achèvement / Garantie biennale / Garantie décennale

2° | Réduire son empreinte environnementale

- Normes RT 2012 et à venir RE 2020

3° | Bénéficier d'un logement confortable, optimisé, connecté et accessible

- Confort thermique / Confort acoustique / Qualité de l'air intérieur
- Services domotiques et accès à la fibre (le plus souvent)
- Optimisation des agencements, choix des équipements et revêtements
- Accessibilité à tous des parties communes et privatives

4° | Bénéficier d'aides publiques et d'avantages financiers liés à l'acquisition dans le neuf

- PTZ (sous réserve d'éligibilité)*
- Aides locales à l'accession à la propriété
- Frais de notaires réduit (2 à 3 % contre 7 à 8% dans l'ancien)

*Le Prêt à Taux 0% est réservé aux personnes physiques qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 années précédant la demande de prêt, dans la limite d'un plafond de ressources. Le montant du Prêt à Taux Zéro varie en fonction de la zone géographique du logement et de la composition du foyer. La durée du remboursement dépend des ressources de l'acquéreur.